



Communiqué de presse

28 septembre 2026

Election Présidentielle 2027 : la CAPEB dévoile son manifeste et ses 12 priorités pour porter la voix des 500 000 entreprises artisanales

Les 62 000 adhérents de la CAPEB ont fait émerger 12 priorités pour guider l'action publique au cours des cinq prochaines années, avec deux ambitions fortes : placer les défis du logement au cœur du prochain quinquennat et faire le choix de l'artisanat du bâtiment pour y répondre. Présenté ce lundi 28 septembre à l'occasion du Grand Oral de Batimat, le manifeste a été remis par Jean-Christophe Repon aux candidats présents au débat.

Paris, le 28 septembre 2026 – À l'approche de l'élection présidentielle de 2027, la CAPEB dévoile son manifeste « Faire le choix de l'artisanat du bâtiment ». Ce document de plus de 100 propositions fixe 12 priorités pour les cinq prochaines années issues de la consultation de ses adhérents et porte la voix des plus de 500 000 entreprises artisanales du bâtiment représentées par la CAPEB.

Dans un contexte politique, économique et budgétaire particulièrement incertain, la CAPEB entend placer au cœur du débat une question qui concerne directement les Français : le logement. Construire, rénover, adapter les logements aux évolutions climatiques et au vieillissement de la population : les besoins sont considérables, alors même que les entreprises artisanales du bâtiment font face à une activité durablement dégradée, à des coûts élevés et à une accumulation de contraintes.

Le logement doit être au cœur de la présidentielle

Pour la CAPEB, le logement ne peut pas être abordé uniquement sous l'angle de la construction neuve ou de la crise immobilière. Il doit être pensé dans toutes ses dimensions : accès au logement, rénovation, performance énergétique, adaptation au vieillissement, adaptation au changement climatique et entretien du parc existant.

Avec 38,5 millions de logements en France, le logement représente 28 % du budget des ménages. Et alors que 80 % des logements qui existeront en 2050 sont déjà construits aujourd'hui, 5,8 millions sont encore considérés comme des passoires énergétiques. Le chantier de la rénovation et de l'adaptation du parc existant est donc immense.

Pourtant, les entreprises artisanales qui doivent concrètement réaliser ces travaux évoluent dans un contexte particulièrement dégradé : au deuxième trimestre 2026, l'activité de l'artisanat du bâtiment reculait encore de 1,5 % sur un an, pour le 13e trimestre consécutif.

Pour la CAPEB, ce décalage entre l'ampleur des besoins en logement et la réalité économique des entreprises qui les réalisent doit être au cœur du débat présidentiel.

Or, ces transformations reposent en grande partie sur les entreprises artisanales, présentes partout sur le territoire et au plus près des Français.

Faire du logement une priorité du prochain quinquennat, c'est donc aussi donner aux artisans les moyens de répondre aux besoins des ménages.

La CAPEB appelle ainsi les futurs candidats à inscrire le logement parmi les grandes priorités de leur projet présidentiel et à construire des politiques publiques permettant aux particuliers comme aux entreprises de passer à l'action.

12 priorités issues de la parole des artisans du bâtiment

Les 62 000 adhérents de la CAPEB ont identifié 12 priorités pour répondre aux difficultés rencontrées quotidiennement par les entreprises artisanales et préparer l'avenir du secteur :

- Alléger la fiscalité des indépendants et des TPE.
- Réduire drastiquement les charges administratives pesant sur les entreprises.
- Ramener la TVA à 5,5 % sur tous les travaux de rénovation pour relancer la demande.
- Lutter contre les fraudes et la concurrence déloyale.
- Renforcer l'apprentissage et l'accès aux métiers du bâtiment.
- Faire de la rénovation énergétique une Grande cause nationale.
- Encadrer le régime de la micro-entreprise dans le bâtiment.
- Réformer la REP Bâtiment pour garantir une reprise effective, gratuite et de proximité des petits volumes.
- Adapter les politiques sociales et de l'emploi aux réalités des TPE du bâtiment.
- Faciliter la transmission des entreprises artisanales.

- Garantir une représentation juste des entreprises artisanales dans le dialogue social.
- Relancer la construction de maisons individuelles par les artisans, notamment grâce à un contrat de construction de maison artisanale simplifié et sécurisé.

Ces propositions répondent à une même exigence : permettre aux entreprises artisanales de travailler, d'investir, d'embaucher et de transmettre dans des conditions durables.

Un enjeu économique autant que social

Avec plus de 500 000 entreprises, plus de 540 000 salariés et 60 000 jeunes apprentis, l'artisanat du bâtiment constitue un maillon essentiel de l'économie de proximité et de l'emploi dans les territoires.

Mais ce modèle est aujourd'hui fragilisé. La baisse durable de l'activité, l'instabilité des dispositifs publics, la hausse des coûts et l'accumulation des contraintes pèsent sur les chefs d'entreprise et limitent leur capacité à investir.

Dans ce contexte, la CAPEB considère que la politique du logement doit être pensée avec celles et ceux qui la mettent concrètement en œuvre.

« Le logement doit redevenir une priorité nationale. Derrière chaque logement à construire, à rénover ou à adapter, il y a une entreprise artisanale, des emplois et des compétences. Les 500 000 entreprises artisanales du bâtiment sont prêtes à relever ces défis, mais elles ont besoin de visibilité, de stabilité et de règles adaptées à leur réalité. C'est le sens des 12 priorités et de l'ensemble des propositions que nous portons aujourd'hui. Le message est clair : « candidates, candidats, faites le choix de l'artisanat du bâtiment ! » », déclare Jean-Christophe Repon, président de la CAPEB.

Faire entendre la voix des entreprises artisanales dans le débat présidentiel

À travers ce manifeste, la CAPEB entend contribuer au débat public et interpeller les futurs candidats sur les attentes concrètes des entreprises artisanales du bâtiment.

Le logement, la rénovation et l'avenir des territoires ne pourront pas être pensés sans les 500 000 entreprises qui, chaque jour, construisent, rénovent et entretiennent les bâtiments partout en France.

La CAPEB portera ces 12 priorités dans les prochains mois et demandera aux candidats de préciser les réponses qu'ils entendent apporter aux entreprises artisanales du bâtiment et, plus largement, aux enjeux du logement des Français. À l'occasion du Grand Oral organisé ce lundi 28 septembre à Batimat, Jean-

Christophe Repon a présenté ces propositions aux candidats présents, Marine Le Pen, Gabriel Attal et Jean-Luc Mélenchon.



[Téléchargez le livret de propositions de la CAPEB pour l'élection présidentielle de 2027 : 12 priorités pour l'artisanat du bâtiment et le logement.](#)

À propos de la CAPEB :

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), organisation patronale représentative de l'ensemble des entreprises du bâtiment est l'organisation patronale majoritaire dans l'artisanat du Bâtiment (c'est-à-dire les entreprises inscrites au répertoire des métiers qui emploient ou non des salariés). La CAPEB est la première organisation professionnelle de France en nombre d'adhérents (62 000 entreprises).

Elle représente à ce titre :

- 526 100 entreprises, soit 96 % des entreprises du bâtiment, employant entre 1 et 10 salariés
- 541 000 salariés, soit 42 % des salariés dont 14 % de femmes
- 59 200 apprentis formés dans le bâtiment
- Presque la moitié du chiffre d'affaires du bâtiment (47 %)

Suivez la CAPEB sur les réseaux sociaux pour ne rien manquer de ses actualités, événements et actions :

- [Espace presse](#)
- **X :** [@capeb_fr](#)
- **Facebook :** [@capeb.nationale](#)
- **LinkedIn :** [@capeb](#)